

commandements. En un instant il fut hors de la caverne. Si le calife me voit, songea Ali Baba, la jalouserie l'étouffera.

Chrysler Simca 1307/1308.
La Voiture Modèle. A partir de 27890 F.

Cette publicité a été analysée ailleurs (Adam 1985, pp.123-139) comme un cas d'hétérogénéité discursive à dominante narrative. Dans l'état actuel de nos recherches, nous ne pouvons plus nous satisfaire de cette caractérisation. Je propose donc de reprendre complètement l'étude de ce texte.

Si l'on se situe à un premier niveau d'analyse (= niveau d'analyse pragmatique), on constate que (13) est une publicité et que, par conséquent, sa visée est non seulement de décrire un objet, mais surtout de démontrer que ce dernier est doté de nombreuses qualités. Cette visée argumentative détermine le choix du personnage-support de la description : Ali Baba, héros d'un conte des Mille et une nuits. Dans la mesure où Ali Baba est immédiatement identifié comme un personnage ayant découvert un trésor, une première isotopie peut se développer : ce que voit l'Ali Baba de la publicité c'est aussi un "trésor", c'est-à-dire une voiture exceptionnelle et merveilleuse. L'isotopie argumentative (voiture = trésor) se traduit explicitement par la perception du personnage-support, le VOIR, plus particulièrement :

- ... une magnifique voiture brillait de mille feux.
- ... révélant des merveilles plus éblouissantes encore.
- Ali Baba découvrit...
- ... d'innombrables cadrans scintillaient...
- Ali Baba n'en croyait pas ses yeux.
- Jamais il n'avait vu de semblables merveilles.

On voit bien comment à l'isotopie référentielle descriptive (la voiture est décrite avec ses PARTIES et ses PROPRIETES) se superpose une isotopie argumentative déjà déclarée dans le sous-titre : "comment la Chrysler (...) révèle des trésors de confort et d'équipement" (je souligne).

Une dernière isotopie à signaler est celle de la fictionnalité. En tant que personnage importé de la fiction, Ali Baba entraîne avec lui un certain nombre d'éléments appartenant à l'intertexte littéraire, comme par exemple :

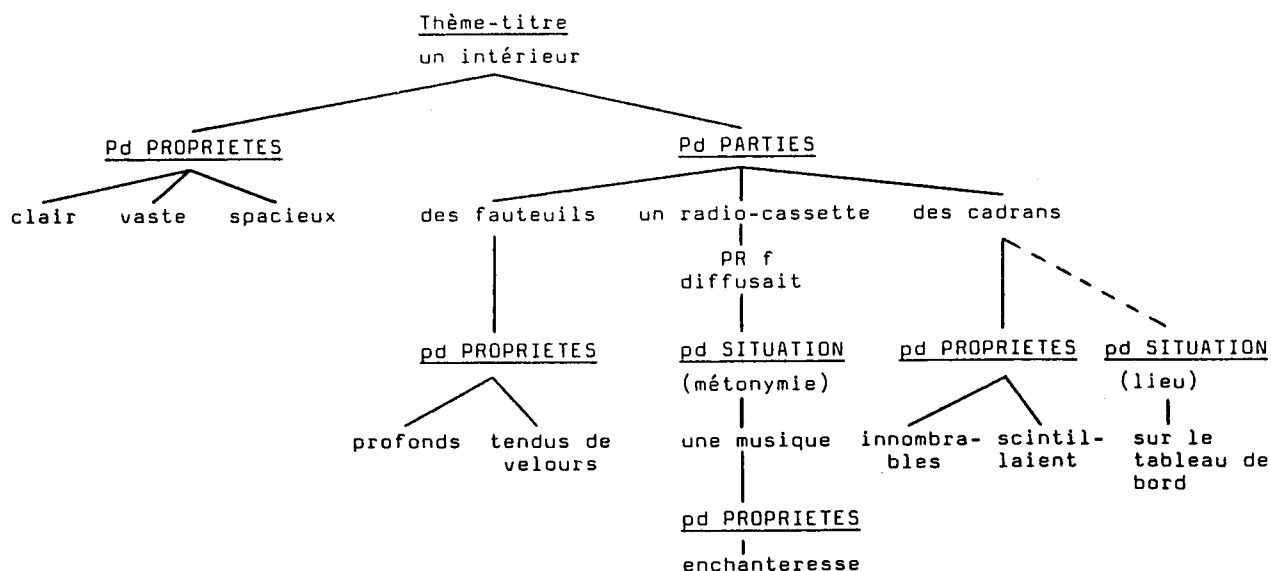
- A l'intérieur de la grotte ...
- ... il prononça les paroles magiques.

- Dans l'instant la porte de l'auto s'ouvrit toute grande ...
- En un instant il fut hors de la caverne.
- Si le calife me voit, ...

Au niveau séquentiel, on remarque que l'habituel fonctionnement tabulaire du descriptif est emporté dans une série événementielle. L'objet est décrit grâce au FAIRE du personnage : Ali Baba s'(...) approcha + prononça + découvrit + pressa + actionna + s'installa + ajusta + mit le contact + songea.

Une série d'actions orientées temporellement, une saturation de passés simples et un intertexte fictionnel : tout donnerait à penser qu'il s'agit d'un récit. Le titre même crée l'ambiguïté : alors que "LA VOITURE D'ALI BABA" ancre bien la séquence descriptive en désignant son thème-titre, le sous-titre "ou comment la Chrysler Simca 1307/1308 révèle des trésors de confort et d'équipement" déclenche chez le lecteur l'attente d'une séquence narrative. Or, il se révèle par la suite qu'il ne s'agit là que d'un usage particulier des "signaux" du récit, et non pas de l'injection d'une véritable super-structure narrative. La structure séquentielle de (13) reste donc bien descriptive. A chaque action d'Ali Baba correspond un bout de description de la voiture. Ainsi, au troisième paragraphe, pour "Ali Baba découvrit(...)", nous pouvons construire l'arbre descriptif suivant :

Schéma 5



Au dernier paragraphe, nous pouvons relever une DA, sous la forme d'un SCRIPT, résumable sous le thème-titre "prendre le volant" :

- Il s'installa au volant,
- ajusta le dossier de son siège,
- mit le contact
- et aussitôt la voiture obéit à chacun de ses commandements.

2. LES PRÉDICATS FONCTIONNELS À L'INTÉRIEUR D'UNE SÉQUENCE HÉTÉROGÈNE À DOMINANTE, OU DOMINÉE, DESCRIPTIVE

Cas [4] : (Séquence descriptive (séquence injonctive)).

- (14) Imaginez un trois-quarts, style caban, plus soyeux qu'une chemise, aussi douillet et aussi léger qu'une veste d'intérieur et pourtant... plus chaud qu'un gros pardessus d'hiver! (Publicité de Lanvin, 1986)

Cette réclame, faite sur le mode injonctif ("Imaginez") fait partie de ce que Hamon nomme les "descriptions-recettes".

Ces descriptions, en empruntant les marques caractéristiques de la recette ou du mode d'emploi, simulent une collaboration du lecteur à l'élaboration de l'"objet" décrit :

- (15) Lucile, la quatrième de mes soeurs, avait deux ans de plus que moi. Cadette délaissée, sa parure ne se composait que de la dépouille de ses soeurs. Qu'on se figure une petite fille maigre, trop grande pour son âge, bras dégingandés, air timide, parlant avec difficulté et ne pouvant rien apprendre; qu'on lui mette une robe empruntée à une autre taille que la sienne; renfermez sa poitrine dans un corps piqué dont les pointes lui faisaient des plaies aux côtés; soutenez son cou par un collier de fer garni de velours brun; retroussez ses cheveux sur le haut de sa tête, rattachez-les avec une toque d'étoffe noire; et vous verrez la misérable créature qui me frappa en rentrant sous le toit paternel. (Châteaubriand, Mémoires d'outre-tombe)
(Je souligne.)

Comparons cet exemple avec une véritable recette (cf. schéma final: cas [6]) :

- (16) Roses en navet

(...) Débarrassez les navets de leurs feuilles et pelez-les. Les premiers pétales de la rose sont taillés sur les bords avec un petit couteau. Enlevez ensuite un peu de chair du légume suivant ces entailles. Renouvelez les entailles pour former les pétales jusqu'au milieu

du légume. Une fois la partie centrale enlevée, vous
avez ainsi formé la rose. (Bocuse, Menus pour la table
familiale)
 (Je souligne.)

Dans l'exemple (16), la structure séquentielle est homogène : elle est de type injonctif-instructionnel. Cela se traduit par l'usage dominant d'impératifs. Dans la mesure où la finalité pragmatique de ce type de séquence est de FAIRE FAIRE, l'ordre temporel des actions est primordial, la réussite de la recette dépendant impérativement de l'observation de sa chronologie. En (15), en revanche, la suite de propositions injonctives n'est plus que la trace d'un PLAN DE TEXTE destiné à ordonner linéairement les unités de la séquence descriptive. Nous avons, dans ce cas, une séquence hétérogène à dominante descriptive de type : (Séq. descriptive (séq. injonctive))).

Notons encore que dans les deux séquences ((15) et (16)) il y a TRANSFORMATION, soit du personnage de la description, soit de l'objet de la recette. Cette transformation est explicitée les deux fois en fin de séquence :

- en (15): ... et vous verrez la misérable créature qui me frappa...

Au terme de la description, on a passé de "Lucile" à une "misérable créature".

- en (16): ... vous avez ainsi formé la rose.

Ici, c'est le passage du "navet" à la "rose" qui est marqué.

Cas [5] : (Séquence injonctive (séquence descriptive))).

Ce deuxième cas d'hétérogénéité est représenté par ce que certains chercheurs appellent les "descriptions d'itinéraires" :

- (17) - Passer chemin de fer, descendre tout droit.
- En bas croisement et monument continuer dans un petit chemin piétonnier toujours tout droit.
- A un moment tourner à droite
 Puis tourner à gauche.
- En bas on voit un pont. Continuer jusqu'au pont.
- Traverser le pont, puis la route. Continuer tout droit jusqu'à un deuxième pont. Après le pont suivre le chemin tout droit et traverser la route que l'on rencontre.
- Après traverser la route que l'on a longée depuis le premier pont et on se retrouve sur un trottoir. Marcher tout droit, quand il y a un grand parking à

droite.

- On peut continuer toujours tout droit sur le chemin en dalles grises.

Le Bâtiment 333 est à droite.

Ce type de séquence voit ses propositions descriptives telles: "petit chemin piétonnier", "chemin en dalles grises", etc. insérées dans une structure séquentielle injonctive, le but étant, comme pour n'importe quelle recette, de FAIRE FAIRE.

La différence entre une recette et une description d'itinéraire est si mince qu'il semble que l'on pourrait faire l'économie de la théorisation de ce dernier cas. Cela permet néanmoins de prouver l'existence du continuum que je postulais en début d'article entre la description, d'une part, et le récit ou la recette, d'autre part.

Schéma récapitulatif. (cf. page suivante)

Si ce schéma met bien en évidence un continuum entre les deux pôles ETRE et FAIRE, il montre également un grand vide entre la DA et le RECIT. Au départ, je faisais l'hypothèse qu'il y aurait une symétrie entre la partie supérieure, à savoir les cas d'hétérogénéité entre le descriptif et l'injonctif, et la partie inférieure qui aurait dû représenter des cas d'hétérogénéité entre le descriptif et le narratif. Or, il semblerait que l'on ne puisse pas trouver d'exemples de ce genre. Pour ma part, je pense que la structure séquentielle narrative est tellement prégnante qu'elle ne peut pas être en position de dominée. Dès qu'il y a super-structure narrative, il y a forcément RECIT...

Un dernier élément à relever est l'apparition de la temporalité avec la DA à séquence ordonnée. C'est à partir du moment où une séquence d'actes est orientée temporellement que l'on a trois cas de figure possibles : la DA, la RECETTE ou le RECIT, chacun représentant un type de structure séquentielle bien particulier.

B I B L I O G R A P H I E

- ADAM J.-M. (1985) : Le texte narratif, Paris, Nathan-Université.
- BARTHES R. (1966) : "Introduction à l'analyse structurale des récits", Communications, 8.
- (1972) : "L'écriture du roman", Le degré zéro de l'écriture, Points n°35, Paris, Seuil.
- BREMOND C. (1966) : "La logique des possibles narratifs", Communications, 8.
- (1973) : Logique du récit, Paris, Seuil.
- DENHIÈRE G., LEGROS D. (1986) : L'interaction narration-description dans le récit, document ronéotypé de l'Université de Paris-Sud.
- FAYOL M. (1985) : Le récit et sa construction, Neuchâtel-Paris, Delachaux & Niestlé.
- GENETTE G. (1966) : "Frontières du récit", Communications, 8.
- HAMON PH. (1981) : Introduction à l'analyse du descriptif, Paris, Hachette-Université.
- METZ CH. (1966) : "La grande syntagmatique du film narratif", Communications, 8.
- VAN DIJK T.A. (1977) : Action description, document ronéotypé de l'Université d'Amsterdam, 1-17.

H O M O G E N E I T E

H E T E R O G E N E I T E

H O M O

(Descript.(injonct.)) (Injonct.(descript.)) (Injonct.)

[6]

DESCRIPTION

"descriptions-
recettes"

[5]

descriptions
d'itinéraires

RECETTE

[1]

PROPRIETES

d'un "acteur"

[2]

PARTIES

d'une si-
tuation

[3]

DA

séq. non-
ordonnée

séquence
ordonnée

"descriptions
homériques"

(narrativisation
de surface)

TPS 0

ETRE

TPS +

FAIRE

OBJETS DE DESCRIPTION ET ENONCES DESCRIPTIFS

INTRODUCTION

Concevoir textes et actes de paroles comme des ensembles de signes témoignant d'activités logico-discursives mises en jeu par des sujets pratiques aux prises avec des objets de nature discursive, c'est viser plus une logique du discours qu'une linguistique du texte: le texte est considéré minimalement comme un ensemble d'indices verbaux, ceux d'une construction d'objets de nature symbolique qui font du discours une unité logique dont on peut interroger tant la cohérence que la pertinence; c'est ensuite prendre le parti d'une logique du sujet, étant donné qu'il ne saurait y avoir de discours sans quelque énonciateur pour les construire, cela va de soi, pour les adresser à tel énonciateur potentiel et pour s'y représenter; c'est enfin prendre en compte la spécificité des objets, élaborés, transformés et analysés par et dans le discours. Ces objets, appelés "objets du discours", ne sont pas vides ou quelconques; lorsqu'ils sont mis en scène par tel locuteur, ils sont accompagnés d'un faisceau d'aspects comportant un ensemble d'éléments, de propriétés et de relations liés au nom de cet objet, ou appelés par lui.

Il s'agit donc de rendre compte de ces activités logico-discursives en termes d'opérations sans contrevenir au principe selon lequel le sujet comme les objets sur lesquels

celui-ci opère ne sont pas quelconques: le premier est chargé d'intentions pratiques, les seconds sont préconstruits par des activités discursives précédentes; d'aucuns diront qu'on parle toujours à l'intérieur d'une tradition et jamais sans quelque finalité.

La logique naturelle est l'étude des opérations logico-discursives que l'on postule à l'oeuvre dans la schématisation qu'un locuteur propose discursivement à son allocutaire; par schématisation, il faut entendre aussi bien le processus de construction et de transformation des objets du discours que le résultat de cette construction tel qu'il apparaît à la "dernière ligne" de la reconstruction proposée par l'analyste.

Sur cette voie, de nombreux travaux ont été présentés (GRIZE éd. 1984; BOREL, GRIZE, MIEVILLE 1983). En ce qui concerne le discours descriptif, deux cahiers ont été publiés récemment (Le discours descriptif I, II. Université de Lausanne, Université de Neuchâtel, Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques, 1986, nos 51, 52). C'est aux différents articles de ces cahiers que les pages qui suivent font écho.

Je me propose en effet d'amplifier un aspect du discours descriptif qui n'a guère été traité dans ces deux publications; il touche aux relations du niveau énonciatif et du niveau déterminatif de la description.

Je me limiterai d'abord à rappeler une perspective générale qui servira à introduire mon propos sur cet aspect de la schématisation descriptive.

1. OPERATIONS ELEMENTAIRES ET PROCEDURES SPECIFIQUES

Dans l'étude des opérations de la schématisation par lesquelles un locuteur propose des objets et leur prédique des propriétés ou les met en relation avec d'autres objets, il faut distinguer deux niveaux: "celui des opérations en jeu dans toute activité discursive et celui propre à certaines procédures spécifiques" (GRIZE 1983: 100). Les opérations en jeu dans toute activité discursive sont appelées opérations élémentaires et répondent à six concepts de base; on est conduit en effet à penser qu'il ne saurait exister de discours sans renvoi à des notions primitives sur lesquelles le discours est ancré; deux opérations d'ancrage permettent d'accéder aux catégories d'objet et de prédicat. Mais discourir, c'est non seulement appliquer des prédicats à un (propriété) ou plusieurs (relation) objets, c'est-à-dire fournir des déterminations, mais c'est encore en produire l'énoncé ou en opérer la prise en charge. Discourir, c'est enfin le plus souvent présenter des configurations d'énoncés par l'entremise d'opérations d'articulation.

Les six opérations ou familles d'opérations correspondantes sont conçues comme les conditions minimales que tout locuteur devrait remplir pour proposer une schématisation; tel est le premier niveau.

Le second niveau de l'étude de la schématisation concerne les procédures spécifiques, c'est-à-dire les produits spécifiques issus d'une combinaison particulière de ces opérations élémentaires; c'est sous cet angle que D. Miéville a abordé par exemple les procédures d'analogie et d'exemplification (MIEVILLE 1983).

On peut dès lors se demander à quel niveau appartient l'étude de la description. Que certaines parties de textes soient spontanément reconnues comme relevant du type descriptif nous incite à penser qu'il existe des discours spécifiques, résultant d'une suite typée d'activités logico-discursives, ou, d'un point de vue logique, de combinaisons spécifiques d'opérations élémentaires. C'est leur produit que l'étude de la schématisation descriptive devrait pouvoir isoler et représenter.

2 LOGIQUE DE L'OBJET DE DESCRIPTION ET LOGIQUE DU SUJET DESCRIPTEUR

Faire de la schématisation descriptive une procédure au sens ci-dessus ne nous empêche pas, bien au contraire, de prendre au sérieux l'énoncé selon lequel toute activité descriptive met en jeu les opérations élémentaires; j'ajouterai toutes les opérations élémentaires.

J'aimerais soutenir par là qu'étudier la schématisation descriptive, ce n'est pas s'intéresser à une famille d'opérations seulement au dépens des autres, comme cela a été très souvent le cas. En effet, à plusieurs reprises, le discours descriptif me paraît avoir été abordé unilatéralement (APOTHELOZ 1983; ADAM 1986; PROD'HOM 1986), en visant exclusivement les phénomènes liés à la catégorie de l'objet au sens où l'Ecole neuchâteloise le pense, au détriment du fait qu'une description est aussi l'énoncé de quelqu'un; or cette perspective a pour effet de hacher menu le discours reconnu comme descriptif pour n'en exhiber que ce qu'on pourrait

appeler son produit, les parties de l'objet que les énoncés descriptifs organisent, sans tenir compte des opérations de prédication, de détermination, de prise en charge et d'articulation, autant d'opérations qui font de la description un discours. On considère de ce fait la schématisation descriptive comme une sorte de liste d'éléments, de parties ou de propriétés, dont un arbre ou un réseau quelconque représenterait de près ou de loin la structure.

C'est à mon avis faire de l'objet de description, conçu comme classe-objet, le tout de la schématisation descriptive, alors que la schématisation elle-même ne peut, en aucun cas, être réduite à une liste d'éléments ou à un réseau d'aspects. Une schématisation descriptive se présente d'abord et avant tout comme une configuration d'énoncés, c'est-à-dire, comme un ensemble de déterminations prises en charge par un sujet descripteur, un sujet témoin.

Prévenons cependant une objection, je ne veux pas dire que l'objet de description, conçu comme classe-objet de description, ne manifestera pas une structure arborescente ou en réseau; au contraire, il la manifeste bien, mais au même titre que tout objet conçu comme classe-objet. J'aimerais soutenir ici que cette structure n'est peut-être pas le trait distinctif de la schématisation descriptive.

Il est certes tout à fait possible de postuler que "l'objet de description peut être considéré comme une classe-objet: une classe-objet de description", que la "structure de cette classe est dominée par une organisation partitive complexe et particulière", que "cette organisation possède une très forte similitude avec l'organisation de la classe col-

lective"; il est également tout à fait utile d'étudier à partir de ce postulat la classe-objet de description, comme un moyen parmi d'autres pour étudier les propriétés de la classe-objet de discours en général, ou sa structuration pour envisager une interprétation "collective" (méréologique) (MIEVILLE 1986). Mais ce faisant, il convient de s'apercevoir que la schématisation descriptive ne peut plus être considérée comme un type de discours sui generis, mais comme un prétexte pour élaborer des hypothèses concernant le concept de classe-objet en général. Ce qu'on gagne en généralité formelle, on le perd en pertinence empirique!

Dans ma perspective, le concept d'objet n'est qu'un concept parmi d'autres pour aborder la schématisation descriptive. En effet, si ce concept a pour utilité de rendre compte du fait que le discours descriptif schématise des objets et leurs parties, il ne suffit pas pour rendre compte du fait que ce sont des énoncés qui mettent en scène ces objets et leurs parties.

On a pu dire que le discours descriptif présentait ses objets de telle manière que le lecteur ou l'allocutaire les voyait avec "les yeux de la pensée". Or il semble difficile de penser que cette spécificité du discours descriptif tienne de la nature des objets qu'il schématise (on le verra plus loin). Dès lors, on peut penser que la singularité de la schématisation descriptive soit redevable plutôt de ses aspects configurationnels, tant au niveau des déterminations qu'au niveau des énoncés. C'est ce point que je voudrais aborder maintenant. L'objectif est peut-être ambitieux et le corpus un peu maigre; c'est pourquoi il faut considérer ce

qui suit comme des hypothèses de travail étayées par des observations et répondant à un besoin théorique; chacune mériterait donc un réexamen; ces notes ou remarques seront illustrées sur les trois extraits de discours que voici:

A: Les vêtements professionnels, dont s'ornent les exorciseurs tandis que l'on délimite le terrain de danse, consistent en chapeaux de paille surmontés de grosses houppes de plumes d'oies et de perroquets et d'autres oiseaux du marais et de la brousse. Pendants sur leur poitrine, enroulés autour de leurs bras, des cordons soutiennent des sifflets magiques faits du bois de certains arbres. Des peaux de chats sauvages, de civettes, de genettes, de servals, et d'autres carnivores et petits rongeurs, ainsi que de singes (surtout de colobes) sont passés sous les cordes dont leur taille s'enroule, de façon à former une frange qui recouvre entièrement le vêtement d'écorce battue portée par tous les Azandé mâles. (EVANS-PRITCHARD 1972: 199)

B: Le tissage de la toile est intéressant à observer. L'Araignée (l'Epeire par exemple) fixe d'abord les cadres, puis tend les rayons. Ensuite elle tisse une spirale provisoire aux spires largement espacées, en partant du centre. Enfin, elle repart en sens inverse, file la spirale définitive, tout en détruisant le fil provisoire. Si elle se tient à l'affût au centre de la toile, elle le renforce par un complexe de fils enchevêtrés. Au contraire, si elle guette en dehors de la toile, elle se relie à celle-ci par un fil spécial, dont les mouvements l'avertissent de la capture d'une proie. Les toiles sont très diverses suivant les espèces. Les unes sont durables, d'autres sont détruites tous les jours et reconstruites le lendemain. Certaines Araignées font une boulette de la soie du vieux nid et la dévore (fig. 118). (ALTHERR, 1952: 136).

C: Le poète français Guillaume de Machaut écrivait au milieu du XIV^e siècle. Son Jugement du Roy de Navarre mériterait d'être mieux connu. La partie principale de l'oeuvre, certes, n'est qu'un long poème de style courtois, conventionnel de style et de sujet. Mais le début a quelque chose de saisissant. C'est une suite confuse d'événements catastrophiques auxquels Guillaume prétend avoir assisté avant de s'enfermer, finalement, de terreur dans sa maison pour y attendre la mort ou la fin de l'indicible épreuve. Certains événements sont tout à fait invraisemblable, d'autres ne le sont qu'à demi. Et pourtant de ce récit une impression se dégage: il a dû se passer quelque chose de réel.

Il y a des signes dans le ciel, les pierres pleuvent et assomment les vivants. Des villes entières sont détruites par la foudre. Dans celle où résidait Guillaume -il ne

dit pas laquelle- les hommes meurent en grand nombre. Certaines de ces morts sont dues à la méchanceté des juifs et de leurs complices parmi les chrétiens. Comment ces gens-là s'y prenaient-ils pour causer de vastes pertes dans la population locale? Ils empoisonnaient les rivières, les sources d'approvisionnement en eau potable. La justice céleste a mis bon ordre à ces méfaits en révélant leurs auteurs à la population qui les a tous massacrés. (GIRARD 1982: 7)

2.1 De l'infinie variété des objets de description aux aspects fonctionnels de la schématisation descriptive

Il serait naïf de penser qu'une schématisation descriptive se distingue d'autres séquences discursives par la spécificité du contenu des objets qu'elle met en scène. La variété des objets qui peuvent être décrits semble en effet illimitée. Ainsi, l'extrait A schématise l'objet les vêtements professionnels, B figure le tissage de la toile, tandis que le second paragraphe de C présente des événements catastrophiques.

Mais on décrit aussi bien des croyances:

Le texte que voici décrit fort bien les croyances relatives aux mauvais rêves... (EVANS-PRITCHARD 1972: 175)

que des dissensions intestines:

Puisque je me propose de décrire plus loin, dans cette première partie, les dissensions intestines de ces divins exorcistes, et de les illustrer... (194),

que ce qui arrive:

Kamanga, après être devenu divin exorciste, m'a décrit ce qui arrive dans les termes suivants. (219)

que des méthodes:

La méthode employée pour contrecarrer la sorcellerie telle que je l'ai décrite, s'utilise... (133),

que des événements:

Voilà un texte qui décrit l'événement: (128)

que la Paramécie:

Description (fig. 1):

La Paramécie est un animal unicellulaire, allongé mesurant 0,2-0,3 mm. Elle vit... (ALTHERR 1952: 7)

ou des langues, des théories ou des inconnues; ce qu'on ne saurait en aucune manière décrire, l'indescriptible, devient parfois même un objet de description que l'énonciateur tente de faire identifier:

Or le val de Chavières c'est bien autre chose qu'une telle image, et à ce moment de notre histoire il faut en venir à l'indescriptible. Nous avons déjà tâché de vous l'évoquer en vous contant les errances de Désiré dans une sorte de monde à lui que ne pouvait définir aucune façon de voir. Un monde traversé par des perspectives insoupçonnées, dominé par un ciel immense et solitaire. fauché par des vents venus ou tombés d'on ne sait où. Qu'ajouter à cela et comment vous donner une idée de l'insaisissable que justement ont éprouvé en ce temps-là mieux que jamais ceux qui habitent Chavières. Il s'agirait si je ne me trompe d'une sorte d'évidence violente, celle que saisiraient certains peintres ou encore quiconque sait écouter les imperceptibles échos qui s'éveillent au lointain des futaies ou même très proches entre les touffes d'herbages ou des buissons. Une réalité d'autant plus prenante qu'elle échappe au dessin même des pentes, en sorte que ces maisons, ces taillis, ces bouts de pré ne sont plus situables, mais semblent appartenir à une contrée inexplorée. (DHOTEL 1986: 240).

Décidément, aucune chose ne semble pouvoir faire obstacle à l'activité descriptive.

Hormis certains contextes discursifs assez spéciaux au sein desquels les schématisations descriptives paraissent constituer le tout du discours (certains ouvrages didactiques, des taxinomies, des exercices scolaires de description), c'est-à-dire sont leur propre fin, les objets de description que schématisent les énoncés descriptifs sont des objets dont on fait, dont on dit par ailleurs quelque chose; ils acquièrent en général une fonction (non descriptive) dans

la trame discursive. Décrire par exemple tel ou tel cerisier aux branches si hautes que les cerises sont inatteignables peut fonctionner comme explication du fait que je n'aime pas les cerises, comme illustration de l'aveuglement de la nature, ou comme justification de l'achat d'une échelle. Que ce soit lors de négociations, de controverses, de dialogues, lors de ces formes variées en quoi consiste la majorité de nos activités discursives, les séquences descriptives constituent des moments subordonnés à la visée du discours; elles viennent schématiser des objets de telle façon que le dialogue puisse se poursuivre, la négociation évoluer, la controverse s'envenimer.

Schématiser un objet de description a en somme une fonction extra-descriptive. En introduisant à son ouvrage Sorcellerie, oracles et magie, chez les Azandé, dont il dit: J'ai tenté [...] de faire un exposé qui soit description (EVANS-PRITCHARD 1972: 31).

Evans-Pritchard écrit:

J'espère que le présent ouvrage sera de quelque utilité aux fonctionnaires politiques, aux médecins et aux missionnaires du pays zandé, et plus tard aux Azandé eux-mêmes. (30)

Après avoir décrit les médecines des Azandé, et "il est facile de voir les médecines elles-mêmes" ainsi que certaines interrelations, car "il est plus à propos de décrire les rites magiques dans leur rapport aux activités économiques et autres activités sociales auxquelles ils se rattachent", Evans-Pritchard conclut et classe:

On peut donc classer les médecines zandé selon les activités auxquelles elles s'associent (497)

Parfois même on décrit tel ou tel objet pour être en mesure d'en décrire tel autre:

Je commence par décrire la sorcellerie, parce que l'on ne saurait se passer de cet arrière-plan pour étudier les autres croyances (53)

Le texte que voici décrit fort bien les croyances relatives aux mauvais rêves (175)

Quant à la schématisation des vêtements professionnels des exorciseurs de l'extrait A, il sera affecté à la schématisation d'un objet d'extension plus grande: une séance d'exorciseur; lui-même prenant place dans le tableau de la sorcellerie que vise Evans-Pritchard.

Je ne veux pas m'étendre plus avant sur la variété fonctionnelle des objets de description; j'aimerais plutôt tenter de dégager la relation existant entre l'objet de description tel qu'il peut être repris dans la trame argumentative et devenir ainsi constituant de déterminations et d'énoncés, et la configuration descriptive, faite d'énoncés schématisant cet objet; entre un objet individué et des énoncés identificateurs multiples.

2.2 Individuation et identification

Pour faire quelque chose d'un objet de description que des énoncés schématisent, en dire quelque chose dans un discours, il faut que cet objet puisse être individué. C'est une première condition. Il peut l'être par son nom, par un substitut qui l'indique, anaphore ou déictique, ou par un nom indiquant n'importe quelle chose, le nom "chose" par exemple. Mais ceci n'est pas le propre de l'objet de description: tout objet de discours est indiqué par son nom ou l'un de ses subs-

tituts. Ce qui me paraît essentiel (seconde condition) pour qu'il y ait description, c'est que cet objet individué soit accompagné d'une configuration d'énoncés qui l'identifient.

On peut illustrer ce qui précède par le bref examen de l'extrait C; le second paragraphe constitue la configuration des énoncés descriptifs, la schématisation descriptive proprement dite: il présente cet objet de description nommé "événements catastrophiques" dans le premier paragraphe. C'est de cet acte de nomination, partant d'individuation, que l'énonciateur Girard peut en dire quelque chose:

Certains événements sont tout à fait invraisemblables, d'autres ne le sont qu'à demi.

D'autre part, tandis que l'objet de description prend place dans le discours tenu par un énonciateur (Girard), qui lui attribue une propriété (celle d'être invraisemblable et à demi invraisemblable), ce même objet est identifié par des énoncés dont un autre énonciateur, un sujet témoin ou descripteur (Guillaume de Machaut) est responsable. Ce rôle de témoin, mis en scène par l'énonciateur principal (Girard) est souligné.

C'est une suite confuse d'événements catastrophiques auxquels Guillaume prétend avoir assisté avant... (je souligne).

Cette distinction des énonciateurs, on l'aura compris, est le corrélat énonciatif de la double schématisation de l'objet de description dans le discours: l'énonciateur principal le schématise par un nom qui l'individue, l'énonciateur témoin l'identifie par la prise en charge de déterminations.

Ceci appelle deux remarques: premièrement, l'objet

individué par un acte de nomination varie dans sa fonction. Il peut être érigé en thème du discours: ainsi, dans l'extrait C, les événements catastrophiques sont bel et bien en position thématique dans l'énoncé certains événements sont tout à fait invraisemblables. Mais il peut arriver que l'objet de description fonctionne comme une simple localisation de telle ou telle détermination; ainsi, après avoir schématisé au moyen de multiples énoncés identificateurs l'objet de description le milieu et la culture des Azandé, Evans-Pritchard, d'un même geste, l'individue et l'inscrit comme localisation (et non plus comme thème) d'une nouvelle détermination:

Ce bref résumé de l'organisation sociale et de la vie économique doit suffire. Dans les limites de ce milieu et de cette culture vit le Zandé, qui houe son jardin... (48; je souligne).

Je n'en dis pas plus de la variété fonctionnelle des objets de description individués, on peut supposer qu'elle ait la même extension que celle d'un quelconque objet de discours.

Venons-en à la seconde remarque; elle concerne la distinction des deux énonciateurs. Si C présente effectivement deux énonciateurs distincts, ni A ni B ne le font effectivement. D'autre part, la distinction en C n'est pas stricte puisque l'énonciateur principal intervient dans la séquence descriptive proprement dite, intervention qui a pour effet de mêler les voix:

Dans celle où résidait Guillaume -il ne dit pas laquelle- les hommes meurent en grand nombre.

En effet, la détermination que les hommes mourir en

grand nombre est prise en charge par le sujet témoin, tandis que la localisation dans celle où résidait Guillaume -il ne dit pas laquelle- est construite par l'énonciateur principal. Ce n'est certes pas étonnant lorsqu'on admet que les énoncés identificateurs sont mis sous la responsabilité du sujet témoin par l'énonciateur principal, il n'en demeure pas moins que cette distinction est plus complexe qu'il n'y paraît à première vue et qu'elle se réalise dans les discours par d'autres voies que la simple désignation d'un témoin. Avant une étude plus poussée des voies concrètes de cette distinction, je la postulerais.

En résumé, dans toute identification d'un objet et son individuation, il me semble pouvoir distinguer deux types d'énonciation: l'une celle du sujet témoin, qui présente un objet au moyen d'énoncés successifs, l'autre, celle de celui qui argumente, qui présente ce même objet par son nom ou l'un de ses substituts.

Cependant, faire de cet acte d'individuation un aspect constitutif de la schématisation descriptive ne va pas sans quelque difficulté; il semble en effet que c'est délaisser quantité de séquences discursives qui n'individueraient pas telle ou telle chose explicitement, séquences qui intuitivement pourtant appartiennent au genre descriptif; je pense à ces séquences typiquement descriptives introduites par des syntagmes conventionnels conduisant à un parcours sur des aspects, à aucun moment affecté à un objet qui les "compactifierait" (séquences qu'on reconnaît, dit-on, au fait qu'on peut les sauter):

S'enveloppant d'un grand peignoir, elle courut à sa fenêtre et l'ouvrit.

Une brise glacée, saine et piquante, s'engouffra dans sa chambre [...] et au milieu d'un ciel empourpré, un gros soleil [...] apparaissait derrière les branches [...] Le platane et le tilleul se dévêtaient rapidement sous les rafales. A chaque passage de la brise glacée, des tourbillons de feuilles [...] s'éparpillaient dans le vent comme un envollement d'oiseaux. Jeanne s'habilla, sortit, et, pour faire quelque chose, alla voir les fermiers. (MAUPASSANT 1924: 124).

Mais en l'état de ma réflexion, cette perspective a l'avantage de ne pas faire de toute séquence discursive une schématisation descriptive, schématisation qui identifierait par énoncés successifs un objet que l'énonciateur ne nommerait pas ou ne désignerait pas par tel ou tel élément individuant. Il ne suffit pas que, du point de vue de l'analyse logico-discursive, l'énonciateur ou le lecteur soit dit faire usage d'une classe-objet à laquelle seraient affectés les aspects présentés par les énoncés, pour faire de ceux-ci une schématisation descriptive.

Il ne suffit pas par ailleurs qu'un objet soit nommé et certains aspects de son faisceau présentés par des énoncés pour que ceux-ci soient des énoncés indentificateurs, constituent une configuration descriptive . L'extrait C illustrera ce point.

Le premier paragraphe présente un objet; il s'agit d'un texte, le Jugement du Roy de Navarre. Cet objet de discours constitue une classe-objet ouverte par une opération d'ancrage. Cette classe représente un faisceau d'aspects qui ont affaire avec l'objet nommé. C'est bien évidemment en opérant sur celle-ci -et en construisant les ingrédients- que l'énonciateur en présente des aspect: la partie principale, le début, des événements catastrophiques, certains événe-

ments, d'autres... Mais peut-on penser que les énoncés qui présentent ces aspects de l'objet Jugement du Roy de Navarre forment une configuration descriptive? Il ne me semble pas, par le simple fait que l'énonciateur n'a pas en vue cet objet. mais plutôt qu'il en parcourt certains aspects pour en extraire un, dont il va faire l'objet de description et que le sujet témoin va schématiser dans le second paragraphe. Au niveau des opérations intra-objectuelles, on obtient bien une structure arborescente, et pourtant, il me semble qu'on n'a pas affaire ici à une schématisation descriptive, mais à une série d'énoncés préparant par sélection ou tri l'aspect qui sera élevé au rang de classe-objet (voir la notion de champ descriptif; MIEVILLE 1986).

Il est facile de résumer ce qui précède: une schématisation descriptive identifie par déterminations successives, prise en charge par un sujet témoin, un objet de description individué par son indication et son inscription fonctionnelle dans le discours de l'énonciateur qui en fait ou en dit quelque chose.

Cette façon de voir permet de maintenir simultanément les deux pôles de la description: elle est bien un objet, mais elle est aussi une configuration d'énoncés.

2.3 Classe-objet de description et énoncés descriptifs; le cas des vêtements professionnels

Concevoir les objets de discours comme des classes-objet, c'est les supposer constitués non seulement de ce qu'indique leur nom, mais encore des parties, des parties de parties, des parties de parties de parties,..., autant